



9.1

DEC_0230_2025

DÉCISION DU PRÉSIDENT
**REPRÉSENTATION D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE PAR
L'ASSOCIATION MY CANCER NETWORK - "ET APRÈS"**

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président ;

CONSIDÉRANT l'organisation de manifestation dans le cadre d'OCTOBRE ROSE à Pont-Audemer,

CONSIDÉRANT, qu'il convient de recourir à des partenaires pour assurer une mission spécifique dans la cadre de la manifestation du 23 Octobre 2025 – Salle d'Armes – RDC de 14h00 à 16 heures,

Le Président décide de signer une convention avec l'association MY CANCER NETWORK représentée par Monsieur Mathieu TANQUEREL cofondateur afin d'assurer la prestation prévue (Pièce de théâtre : ET APRÈS suivi d'un débat) dans le cadre de PONT'AU ROSE le 23 Octobre 2025, pour un montant de 600,00€ (Six cent euros) TTC correspondant à la part de la collectivité.

Fait à Pont-Audemer, le 10/11/25

Le Président



Francis COUREL

